



26.09.2024 - 14:14 Uhr

La hausse des primes le montre: des réformes sont urgentes!

Bern (ots) -

H+ prend connaissance avec grande inquiétude de la hausse des primes pour 2025. En parallèle, la situation financière des hôpitaux et des cliniques s'aggrave continuellement. Le système doit absolument être repensé et des réformes efficaces sont indispensables. Deux premiers pas vont dans la bonne direction avec l'introduction des forfaits ambulatoires et le financement uniforme, qui favorisera le transfert vers l'ambulatoire.

L'augmentation incessante de la charge des primes pour la classe moyenne inquiète profondément H+. En parallèle, la situation financière des hôpitaux et des cliniques suisses est dramatique. Les données de l'association SpitalBenchmark en attestent. ([lire le communiqué de presse du 23 septembre 2024](#)). Sans un financement équitable par des tarifs couvrant les coûts, les hôpitaux ne pourront pas maintenir la fourniture habituelle des soins. Cette situation montre clairement que des réformes efficaces et rapides sont nécessaires dans le domaine de la politique de la santé.

Le transfert vers l'ambulatoire est un important facteur de frein aux coûts. Mais en raison d'incitatifs indésirables, le nombre d'interventions en ambulatoire est encore trop bas en Suisse. Le potentiel d'économies n'est pas exploité. Pour y remédier et contribuer à la pérennisation du secteur de la santé, deux mesures utiles et applicables sont prêtes à être introduites: les forfaits ambulatoires combinés avec le tarif à l'acte TARDOC ainsi que le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires. Le nouveau système tarifaire pourra entrer en vigueur en 2026. H+ enjoint les partenaires et le monde politique à renoncer à tous nouveaux atermoiements et leur demande de soutenir le compromis élaboré. Quant au financement uniforme, il est capital que le souverain accepte ce projet le 24 novembre prochain.

Contact:

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice
Tél.: 031 335 11 63
E-mail: medien@hplus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100062172/100923563> abgerufen werden.